



Nombre de conseillers.....43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance..... 34
 Pouvoirs..... 07
 Excusés..... 01
 Absents..... 01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 OCTOBRE 2025**

N°2025-10-09 : ADHESION A L'ASSOCIATION CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Le jeudi 16 octobre 2025 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le jeudi 16 octobre 2025.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BERTHE Éloïse
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	DJABALI Sara
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	BEREZIN Serge
MONIER Annick	LEROUX Pierre-Olivier	CRALIS Christophe
MILOTI Donni	DI IORIO Rina	COLLET Marie-Madeleine
BORDES Roselyne	MARKARIAN Olivier	MAUROBET Catherine
CARRATALA Henri	FOURNIER Marine	BITATSI-TRACHET Françoise
MICONNET Olivier	KOUCEM Yacine	TRILLAUD Laurent
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	HODÉ Laurence
AOUATI Kheireddine	BARATTA Jean-Pierre	ROSSINI Christel
MOULINAT-KERGOAT Hélène	ADLANI Myriam	RENAULT Bernadette
AÏDOUDI Salem		

Pouvoirs :

LE COZ Lucie	à MONIER Annick
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à HERRMANN Marie-Catherine
GUIMARES Odette	à FOURNIER Marine
BERNARD Anne	à MOULINAT-KERGOAT Hélène
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent

Excusés :

HAMZA Ali

Absents :

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. M. Olivier MICONNET a été désigné pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture
 093-219300464-20251110-2025-10-09-DE
 Date de télétransmission : 10/11/2025
 Date de réception préfecture : 10/11/2025

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand - B.P. 56 - 93891 Livry-Gargan Cédex - T. 01 41 70 88 00 - F. 01 43 30 38 43

courriermaire@livry-gargan.fr - www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de Mme FOURNIER rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'avis de la Commission permanente Service à la population en date du mercredi 8 octobre 2025 ;

Considérant que la volonté de la commune de bénéficier de l'expertise et du réseau de l'association du centre régional Hubertine Auclert en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ;

Considérant les modalités et le montant de 1 700 euros d'adhésion à l'association correspondant à la strate des communes de 20 000 à 50 000 habitants ;

Après en avoir délibéré ;

À l'unanimité,

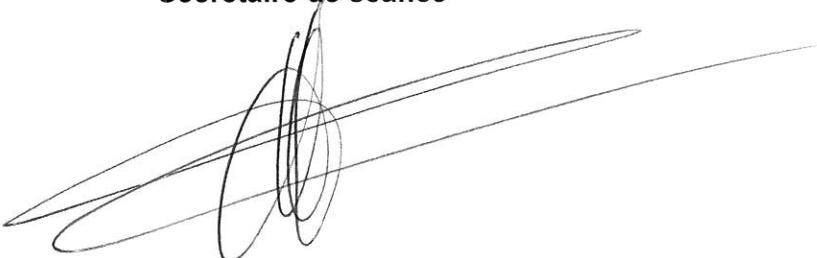
Article 1 : Approuve l'adhésion de la commune de Livry-Gargan à l'association Centre Hubertine Auclert ;

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion ;

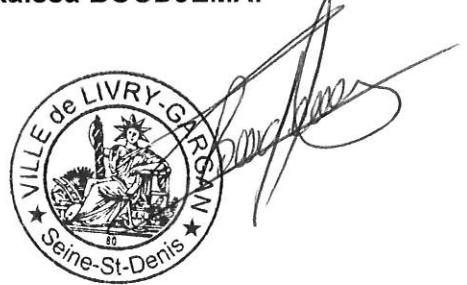
Article 3 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Commune.

Ainsi fait et délibéré en séance le jeudi 16 octobre 2025.

Olivier MICONNET
Secrétaire de séance



Pour M. le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe
Kaïssa BOUDJEMAÏ



date de publication : le 10/11/2025

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-09-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.